



# INTERVENTION DE BRIGITTE BOUSQUET

## ACTUALITES DES SIE

### 1- Le CICE :

La gestion de ce dispositif a particulièrement mobilisé les équipes dans une période très chargée car elle correspond aussi à la période de dépôt des déclarations de résultats et donc à la gestion de l'IS.

Au 1<sup>er</sup> AOUT 2014, les SIE avaient prononcé 256722 décisions de restitution de CICE (chiffre officiel émanant du bureau GF3C). tout cela dans un contexte de diminution des effectifs qui affecte aussi les SIE !!!

Et la situation ne va pas s'améliorer puisque le dispositif est reconduit en 2015 et que le taux de la masse salariale va passer à 6% au lieu de 4% en 2014.

### 2- La départementalisation des procédures collectives. :

Ce sujet est très récent puisque ce « transfert » de tâches des SIE et SIP vers les PRS est effectif depuis le 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2014.

Le périmètre du transfert diffère d'une direction à l'autre puisque suivant les cas, il s'agit de transférer flux et stocks ou uniquement le flux...

Ceci nous a été annoncé comme une simplification pour les SIE et les SIP; or en pratique il s'agit d'une usine à gaz et ceci se solde par un surcroît de travail dans la mesure où les SIE/SIP doivent préparer toutes les déclarations de créances susceptibles d'être adressées aux mandataires judiciaires, la décision d'appliquer le seuil en dessous duquel on ne produit pas étant de la compétence du responsable du PRS.

Le seul changement qui s'en suit pour les responsables de SIE et SIP relève de la responsabilité du comptable sur ces dossiers qui est transférée au responsable du PRS.

### 3- GESPRO.

Le déploiement de la nouvelle application « surveillance-relance » et l'acquisition des procédures collectives dans l'application GESPRO constituent les premières étapes de la migration des applications professionnelles.

Ces nouvelles fonctionnalités sont déployées depuis le 2 OCTOBRE. Il est donc trop tôt pour valider le dispositif.

Mais cela représente de nouvelles méthodes de travail, une nouvelle organisation des services qui vont impacter les SIE...et pendant les travaux la vente continue !!!

#### **4- TELEPROCEDURES :**

Depuis le 1<sup>er</sup> OCTOBRE, toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition (normal ou simplifié) sans condition de chiffre d'affaire, doivent télé-déclarer et télé-payer...une charge de travail supplémentaire notamment en termes d'accueil et d'accompagnement auprès d'une population souvent démunie et parfois sans équipement informatique.

Des ordinateurs en libre-service ont été livrés aux SIE pour aider les contribuables concernés dans leur démarche.

#### **5- AVENIR des SIE :**

Touchés comme tous les services par les suppressions d'emploi mais plus que d'autres par les nouveautés législatives et l'empilement des missions, ces structures subissent en permanence des turbulences.

Vont-elles résister à la tourmente ? Dans un contexte de restructuration du réseau, quelques pistes sont évoquées à l'occasion de groupes de travail initiés par la centrale.

On voit bien que l'avenir est au regroupement des structures à court ou moyen terme d'autant plus que la proximité avec les usagers est moins prégnante que dans d'autres services.

Pour pérenniser ces structures et maintenir une taille critique, pourquoi ne pas proposer l'intégration des PCE ? Ce thème fera partie des propositions sur lesquelles le CRCP fera entendre sa voix car il entend être associé à tout projet de restructuration du réseau.